

29/03/2021

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021

Conseil Municipal
du 14 avril 2021



Auteur de la note : service des finances de la ville de Wissembourg (M. WITWICKI)
Note disponible sur simple demande adressée au service des finances
Sources : Budgets 2020 (budget principal et budgets annexes)

Sommaire

BUDGET VILLE	4
I. CADRE GENERAL DU BUDGET	4
II. SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
III. FISCALITE.....	9
IV. CHARGES DE PERSONNEL	10
V. L'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	11
VI. SECTION D'INVESTISSEMENT	11
VII. CREDITS D'INVESTISSEMENT PLURI-ANNUELS	12
VIII. ENDETTEMENT	13
1. Evolution rétrospective de la dette de la ville	13
2. Structure de la dette et répartition par prêteur au 01/01/2021.....	14
a. Structure de la dette au 01/01/2021.....	14
b. Répartition de la dette par prêteurs au 01/01/2021	15
3. Eléments prospectifs au niveau de la dette de la ville	15
4. Capacité de désendettement	16
IX. BUDGETS CONSOLIDES.....	16
BUDGET EAU.....	17
I. SECTION D'EXPLOITATION.....	17
II. SECTION D'INVESTISSEMENT	18
III. AUTOFINANCEMENT	18
IV. ENDETTEMENT	18
BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES	19
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	19
II. SECTION D'INVESTISSEMENT	20
BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE	21
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	21
II. SECTION D'INVESTISSEMENT	22
III. ENDETTEMENT	22
BUDGET ZONE D'AMENAGEMENT DE LA PEPINIERE	22
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	22
II. SECTION D'INVESTISSEMENT	23
III. ENDETTEMENT	23
BUDGET LOTISSEMENT DES QUATRE VENTS.....	23
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	23
II. SECTION D'INVESTISSEMENT	23
III. ENDETTEMENT	24
BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL	24
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	24

II. SECTION D'INVESTISSEMENT.....	24
III. ENDETTEMENT	25

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant qu'une note de présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune et présente donc les principales informations synthétiques et évolutives des budgets primitifs 2021 du budget principal de la commune et des budgets annexes.

Cette note complète la synthèse des budgets 2021 adressée à chaque membre du Conseil Municipal.

BUDGET VILLE

I. CADRE GENERAL DU BUDGET

Dans un contexte financier marqué par une crise sanitaire sans précédent qui se poursuit et qui laissera des traces au niveau économique et financier probablement sur plusieurs exercices, ce budget primitif 2021 veille à la préservation de la qualité du service public local rendue, au maintien d'un niveau d'investissement important et à la poursuite du désendettement de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, unicité, équilibre et sincérité. Le budget primitif constitue l'acte fondamental du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril 2021 et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, en qualité d'ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites à ce budget.

La crise sanitaire a continué d'impacter la préparation budgétaire de cette année mais permet tout de même de maintenir un niveau d'autofinancement suffisant nécessaire à l'équilibre financier de la commune.

Pour continuer à être les piliers de la République, les communes de part leur proximité avec les citoyens ont besoin de disposer de moyens leur permettant d'exercer au mieux leurs missions.

Dans ce contexte, un discours de clarté et de transparence vis-à-vis des citoyens est plus que jamais nécessaire. Cela a nécessité des adaptations, des efforts de rationalisation et de modernisation de l'action publique locale. Ces efforts se poursuivent aujourd'hui pour garantir une maîtrise des équilibres budgétaires sans toucher aux taux fiscaux d'imposition (TF, CFE) de la commune et pour développer au mieux la ville en concertation étroite avec ses citoyens.

Le débat d'orientation budgétaire du 19 mars dernier a posé les bases à partir desquelles nous proposons de construire les budgets primitifs pour l'exercice 2021 de notre collectivité.

Il est rappelé que les budgets primitifs 2021 sont présentés avec la reprise des résultats de l'exercice précédent.

II. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Voici un tableau synthétique retraçant la structure des dépenses et recettes de fonctionnement de l'exercice 2021 :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes (A)	2 435 000.00 €	Excédent antérieur reporté	528 500.75 €
Dépenses de personnel	4 670 000.00 €	Recettes des services (D)	990 000.00 €
Autres dépenses de gestion courante (B)	1 380 000.00 €	Impôts et taxes	6 410 000.00 €
Dépenses financières (Intérêts)	218 000.00 €	Dotations et participations (E)	2 770 000.00 €
Dépenses exceptionnelles (C)	26 000.00 €	Autres recettes de gestion courante (F)	140 000.00 €
Autres dépenses	210 000.00 €	Recettes exceptionnelles (G)	31 499.25 €
Dotations provision pour risques	48 000.00 €	Autres recettes	70 000.00 €
Dépenses imprévues	43 000.00 €	Total recettes réelles	10 940 000.00 €
Total dépenses réelles	9 030 000.00 €	Produits (écritures d'ordre entre sections) (2)	100 000.00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections) (1)	630 000.00 €		
Virement à la section d'investissement	1 380 000.00 €		

TOTAL 11 040 000.00 €

TOTAL 11 040 000.00 €

(A) Entretien voirie + bâtiments,électricité,eau,fioul,gaz,fournitures scolaires,fêtes et cérémonies...

(B) Participations et subventions

(C) Subventions ravalement façade + chèques culture,sport,loisirs

(D) Vente de bois, recettes école musique + piscine ...

(E) DGF + compensation de l'Etat au niveau de la fiscalité

(F) Locations d'immeubles + remboursement des charges

(G) notamment indemnités d'assurance et de sinistres

(1) Dotations aux amortissements

(2) Travaux en régie et quote-part des subventions d'investissement virées au compte de résultat

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent au total à 9 030 000 €.
Par rapport aux dépenses budgétisées en 2020, ces dépenses prévisionnelles 2021 sont globalement en baisse de 95 000 € (- 1,04 %).

Cette baisse globale, par rapport aux montants budgétisés en 2020, s'explique principalement par une hausse prévisionnelle de 55 000 € des dépenses courantes, une hausse prévisionnelle de 10 000 € des dépenses de personnel, une baisse prévisionnelle de 180 000 € des autres dépenses de gestion courante, une baisse prévisionnelle de 32 000 € des dépenses financières, une légère hausse prévisionnelle des dépenses exceptionnelles de 1 000 € et des dépenses imprévues de 3 000 € conjuguée à la mise en place d'une provision pour risques de 48 000 € cette année.

→ **La hausse prévisionnelle des dépenses courantes 2021 de 55 000 € s'explique notamment par les principales variations suivantes :**

Energie - Electricité	- 15 000 €	ajustement par rapport aux réalisations 2020
Carburants	- 5 000 €	ajustement par rapport aux réalisations 2020
Produits d'entretien	+ 3 000 €	impact lié à la crise sanitaire
Fournitures de voirie	+ 4 000 €	achat complémentaire de sel de déneigement
Fournitures administratives	- 2 000 €	économie réalisée – ajustement par rapport aux réalisations 2020
Autres matières et fournitures	- 15 000 €	notamment diminution prévisionnelle du coût d'achat des masques (- 50 000 €); achat de matériel de vaccination (+ 30 000 €); produits

		piscine (+ 6 000 €) car ouverture prévue en 2021 sur 3 mois
Entretien des terrains	- 10 000 €	moins d'entretien externalisé prévu au niveau des stades de Wissembourg et d'Altenstadt en 2021
Entretien des bâtiments	- 15 000 €	moins d'entretien externalisé prévu au niveau des bâtiments 2021
Entretien matériel roulant	- 14 000 €	moins de réparations externalisées prévues en 2021 ; internalisation de certaines réparations et certains entretiens
Entretien autres biens mobiliers	+ 6 000 €	notamment lié à un contrôle des poteaux d'incendie (obligatoire tous les 3 ans) + 11 000 € et à moins de réparations prévues sur la débroussailleuse (- 3 000 €)
Assurances	+ 12 000 €	impact financier suite aux consultations lancées et attributions de marchés fin 2020
Etudes et recherches	- 9 000 €	pas d'étude prévue en 2021
Autres frais divers	+ 13 000 €	impact des frais d'hébergement et droits à payer pour certaines festivités (Pentecôte, salon du livre outre-festival) + 5 000 € et des animations liées aux parcours du spectateur + 6 000 €
Honoraires	+ 7 000 €	notamment honoraires liés au développement de la participation citoyenne + 17 000 € ; baisse des honoraires de frais de portage du bâtiment de l'ancienne sous-préfecture (- 6 000 €) ; baisse des honoraires à verser à l'ONF (- 9 000 €) et augmentation des honoraires concernant des expertises d'arbres (+ 5 000 €)
Fêtes et cérémonies	+ 87 000 €	augmentation des dépenses liées aux festivités de (Pentecôte, NOËL, outre-festival, salon du livre,...)
Publications	- 14 000 €	économie sur les frais de communication liés à la gazette de Wissembourg et au Sandhaas d'Altenstadt
Transport de biens	+ 14 000 €	lié principalement aux frais de débardage de la forêt en 2021
Transports collectifs	+ 5 000 €	lié essentiellement aux dépenses de la navette scolaire (pas de fermeture d'écoles prévue en 2021)
Frais de réceptions	+ 6 000 €	principalement frais liés au salon du livre et aux pique-niques musicaux
Frais de gardiennage	- 16 000 €	lié aux frais de garderie de la forêt (impact recettes N-1)
Locations mobilières	+ 18 000 €	lié principalement aux festivités de l'outre-festival et aux cérémonies de 1870

→ **La baisse prévisionnelle des autres charges de gestion courante 2021 de 180 000 € s'explique notamment par les principales variations suivantes :**

Autres contributions	- 8 000 €	notamment augmentation de la
----------------------	-----------	------------------------------

		participation à verser au SIVU forestier (+ 17 000 €) ; baisse de la participation à verser au Parc Régional des Vosges du Nord (- 24 000 €)
Subventions de fonctionnement – Etablissement à caractère administratif	- 140 000 €	diminution de la subvention versée au budget annexe de la Nef suite à la crise sanitaire (moins de spectacles prévus en 2021 dans la salle de la NEF et moins de personnel affecté à ce budget annexe)
Subvention fonctionnement aux associations	- 24 000 €	moins de subvention prévu en 2021 pour le festival international de musique (- 14 000 €) et moins de subventions diverses prévues (- 10 000 €)
Cotisations de retraite	- 5 000 €	moins de cotisations de retraite à verser en 2021 pour les élus

→ **La baisse prévisionnelle des dépenses financières 2021 de 32 000 € s'explique notamment par les principales variations suivantes :**

- Intérêts de la dette : - 25 000 €
- Intérêts des intérêts courus non échus : - 5 000 €
- Autres dépenses financières : - 2 000 €

→ **La hausse prévisionnelle des dépenses exceptionnelles 2021 de 1 000 € s'explique notamment par les principales variations suivantes :**

- Indemnisation suite jugements : + 3 000 €
- Titres annulés sur les exercices antérieurs : - 1 000 €
- Subvention prix pour le fleurissement : - 1 000 €

Par principe de prudence, la ville de Wissembourg a également prévu en 2021 une dotation de provision pour risques et charges exceptionnelles de 48 000 €. Cette provision est destinée à couvrir le risque inhérent à une garantie d'emprunt que la ville a souscrite en 2011 concernant l'association office de tourisme de Wissembourg. A ce jour, cet emprunt (dont le capital restant dû est de 43 500 €) n'a pas été remboursé par l'association.

Quant aux recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement sur l'exercice, elles s'élèvent à 10 411 499,25 € (hors excédent reporté) pour l'exercice 2021. Par rapport aux recettes budgétisées en 2020, ces recettes prévisionnelles 2021 sont en hausse de près de 211 237 € (+ 2,07 %).

En intégrant l'excédent antérieur reporté, les recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement 2021 se montent à 10 940 000 €.

Cette hausse globale des recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement sur l'exercice 2021, par rapport aux montants budgétisés en 2020, s'explique principalement par une hausse prévisionnelle des produits des services et domaine de 30 000 €, une hausse prévisionnelle des remboursements liés au personnel de 10 000 €, une hausse prévisionnelle des dotations et participations de 910 000 €, une hausse prévisionnelle des autres produits de gestion courante de 10 000 €, une hausse prévisionnelle des recettes exceptionnelles de 1 237 € conjuguée à une baisse prévisionnelle des impôts et taxes de 750 000 €.

→ **La hausse prévisionnelle des produits des services et domaine 2021 de 30 000 € s'explique notamment par les principales variations suivantes :**

Vente de bois	+ 27 000 €	recettes liées au programme forestier 2021
Concessions cimetières	+ 3 000 €	ajustement par rapport aux recettes attendues en 2021
Redevances occupation du domaine public communal	+ 7 000 €	facturation de l'occupation du domaine public communal (échafaudage, grue, nacelle,...) en 2021
Redevances de services à caractère de loisirs	+ 8 000 €	prévision de recettes de la piscine sur 3 mois d'ouverture en 2021
Mise à disposition de personnel au niveau des budgets annexes + CCAS WBG	- 80 000 €	baisse de la refacturation de personnel au budget annexe de la NEF (- 65 000 €) due à la crise sanitaire ; ajustement des montants sur les autres budgets annexes (- 15 000 €) selon les réalisations 2020
Mise à disposition de personnel à la communauté de communes	+ 20 000 €	mise à disposition de l'architecte de la ville à la communauté des communes du pays de Wissembourg à hauteur de 11/35 de son temps de travail
Produits des activités annexes	+ 48 000 €	Prévision de vente de 20 000 € au niveau de l'outre-festival 2021 ; recettes prévisionnelles de 28 000 € au niveau du sponsoring de la patinoire de NOËL

→ **La hausse prévisionnelle des remboursements liés au personnel 2021 de 10 000 € s'explique principalement par le remboursement prévisionnel à 80 % du poste de chef projet pour le label « petite ville de demain ».**

→ **La hausse prévisionnelle des dotations et participations 2021 de 910 000 € s'explique notamment par les principales variations suivantes :**

Dotation forfaitaire	- 40 000 €	montant estimé : pas de notification à ce jour
Dotation de solidarité rurale	+ 29 000 €	montant estimé : pas de notification à ce jour
Remboursement FCTVA sur dépenses de fonctionnement	- 6 000 €	lié aux montants des dépenses de fonctionnement éligibles en 2020
Autres participations de l'Etat	+ 14 000 €	liés à une participation attendue de l'Etat au titre du centre de vaccination (36 000 €) conjuguée à une baisse prévisionnelle des recettes liées au chantier d'insertion (- 12 000

		€) et aux animations (- 10 000 €)
Participation de la Région	+ 17 000 €	liés aux recettes prévisionnelles complémentaires des cérémonies et festivités 2021 (cérémonies de 1870 + 13 000 €, salon du livre + 2 000 € et outre-festival + 2 000 €)
Participation du CEA	+ 5 000 €	liés aux recettes prévisionnelles complémentaires suivantes : outre-festival + 3 000 € et salon du livre + 2 000 €
Compensations fiscales	+ 887 000 €	principalement lié à la réforme fiscale des valeurs locatives des locaux industriels (abattement de 50 % sur les bases intégralement compensé par l'ETAT en 2021)

→ **La hausse prévisionnelle des autres produits de gestion courante 2021 de 10 000 € s'explique de la manière suivante :**

Autres produits de gestion courante	+ 10 000 €	lié à la hausse prévisionnelle du forfait de refacturation des charges du gymnase du lycée au SIVOM de la Région de Wissembourg (prévision de 10 000 en 2020 à 20 000 € en 2021)
-------------------------------------	------------	--

III. FISCALITE

Voici un tableau récapitulatif concernant l'évolution des bases et le produit fiscal lié aux 3 taxes (TFB, TFNB et CFE) attendu en 2021 :

Libellés	Bases notifiées 2021	Bases notifiées 2020	Wissembourg Taux de référence 2020	Wissembourg Taux de référence 2021	Taux proposés 2021	Taux moyens communaux au niveau départemental 2020 pour mémoire	Taux moyens communaux au niveau national 2020 pour mémoire	Produit voté 2021
Taxe foncière (bâtie)	10 690 000 € **	12 664 000 €	15.24%	28.41% *	28.41%	30.67%	34.79%	3 037 029 €
Taxe foncière (non bâtie)	156 600 €	156 500 €	69.46%	69.46%	69.46%	63.98%	49.79%	108 774 €
Cotisation foncière des entreprises	5 012 000 € **	7 420 000 €	20.31%	20.31%	20.31%	-	26.45%	1 017 937 €
								4 163 740 €

*** Il est rappelé qu'à compter de l'année 2021, en application de l'art. 16 de la loi de Finances 2020, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes mais par l'ETAT. En contrepartie, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties 2020 du Département (13,17 %) est transféré aux communes. Il est proposé, suite à ces informations, de prendre acte du nouveau taux de référence 2021 de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 28,41 % (15,24 % + 13,17 %).**
En tenant compte des précisions ci-dessus, il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 de la commune de Wissembourg.

**** La baisse des bases de taxe foncière sur les propriétés bâties et de cotisation foncière des entreprises est principalement due à la réforme fiscale sur les locaux industriels (diminution de moitié des valeurs locatives des locaux industriels intégralement compensée par l'ETAT).**

Dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation citée ci-dessus, il est également rappelé que le sous-compensation est neutralisée chaque année à compter de 2021 par application d'un coefficient correcteur au produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties qui avait résulté du maintien des taux à leur niveau de 2020 et à l'allocation compensatrice de la taxe foncière sur les propriétés bâties relative à la diminution de moitié des valeurs locatives des locaux industriels (Art. 29 de la loi de Finances 2021). **Le montant du versement notifié de ce coefficient correcteur se monte à 577 889 € pour l'exercice 2021.**

Il faut également noter que la commune continue de recevoir des recettes liées à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants. **Le montant notifié pour 2021 s'élève à 182 853 €.**

Une baisse prévisionnelle des recettes des impôts et taxes 2021 de 750 000 € est à prévoir sur l'exercice 2021. Voici les principales variations et explications :

Impôts directs locaux	- 756 000 €	comme évoqué ci-dessus, principalement lié à la réforme fiscale sur les locaux industriels (baisse des bases de 50 % compensée intégralement par l'Etat)
Cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE)	- 33 000 €	notification 2021 (baisse liée à la crise sanitaire)
Droit de place	+ 8 000 €	lié aux droits de place prévisionnels pour la Pentecôte
Taxe sur la consommation finale d'électricité	- 5 000 €	ajustement par rapport aux réalisations 2020
Taxes additionnelles droits de mutation	+ 34 000 €	ajustement par rapport aux réalisations 2020

IV. CHARGES DE PERSONNEL

Au 01/01/2021, 121 personnes travaillaient pour la ville de Wissembourg ce qui représente en équivalent temps plein un nombre théorique de 110,41 personnes.

Le budget prévisionnel des dépenses de personnel s'élève à 4 670 000 € pour l'exercice 2021. Il représente près de 52 % des dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement de l'exercice 2021.

Ces dépenses sont en hausse de 10 000 € par rapport à celles budgétisées en 2020 ce qui représente une hausse de 0,21 %.

Cette hausse s'explique notamment par les variations prévisionnelles suivantes :

- Impact de la diminution du budget prévisionnel du personnel de l'école des Arts
- 19 000 €

- impact de la suppression des postes de chef de cabinet + poste la NEF - 69 000 €
- recrutement d'un chef de projet* pour le label « petite ville de demain » + 34 000 €
- remplacement d'un poste au niveau du service social + 19 000 €
- impact de la diminution du budget prévisionnel des tickets restaurants - 6 000 €
- impact de la diminution du budget prévisionnel du personnel du chantier d'insertion - 3 000 €
- impact de l'augmentation du budget prévisionnel des cotisations (CNRACL + URSSAF + IRCANTEC) + 20 000 €
- impact du paiement des médecins et infirmiers (es) retraités au niveau du centre de vaccination + 35 000 €

* poste subventionné à 80 %

V. L'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL

En incluant l'excédent reporté de l'exercice précédent, l'autofinancement brut prévisionnel global dégagé en 2021 pour financer les dépenses d'investissement est de 1 910 000 €. Il est en augmentation de près de 47 % par rapport à celui de 2020 (+ 610 000 €).

Cette augmentation est principalement due à une augmentation de l'excédent reporté de l'exercice précédent (+ 303 763 €) et à une augmentation de l'autofinancement brut dégagé sur l'exercice 2021 (+ 306 237 €).

Sachant que la ville de Wissembourg prévoit de rembourser près de 1 095 000 € d'emprunts à long terme sur l'exercice 2021, l'autofinancement net prévisionnel global disponible dégagé sur 2021 pour financer les investissements se monte à 815 000 €.

PS : il est rappelé que l'emprunt à court terme de 340 000 € sera principalement remboursé en 2021 par le versement par l'Etat du FCTVA sur les investissements 2020.

VI. SECTION D'INVESTISSEMENT

La liste des investissements envisagés en 2021 est détaillée dans la synthèse des budgets 2021.

Voici le tableau synthétique retraçant la structure des dépenses et recettes prévisionnelles d'investissement pour l'exercice 2021 :

Dépenses		Recettes	
Solde d'investissement reporté	635 797,22 €	Virement section de fonctionnement	1 380 000,00 €
Remboursement emprunts à long terme	1 095 000,00 €	FCTVA (investissements 2020)	330 000,00 €
Remboursement emprunt à court terme	340 000,00 €	Mise en réserves (couverture solde + crédits reportés)	1 029 000,00 €
TOTAL	2 070 797,22 €	Taxe d'aménagement	36 000,00 €
		Subventions (ETAT, REGION, CEA)	590 000,00 €
Travaux bâtiments	1 004 000,00 €	Autres recettes	65 000,00 €
Travaux voirie	271 000,00 €	Emprunt à long terme	660 000,00 €
Autres travaux	495 000,00 €	Emprunt à court terme	410 000,00 €
Autres dépenses	1 189 202,78 €		
Charges (écritures d'ordre)	100 000,00 €	Produits (écriture d'ordre)	630 000,00 €
TOTAL GENERAL	5 130 000,00 €	TOTAL GENERAL	5 130 000,00 €

Par rapport au budget primitif 2020, les dépenses prévisionnelles d'équipement sont passées de 3 129 000 € en 2020 à près de 2 866 000 € en 2021 soit une petite baisse de près de 8,40 %.

Le montant de ces dépenses prévisionnelles d'équipement pour 2021 soit près de 2 866 000 € montre bien que la ville de Wissembourg continue bien à investir sur son territoire.

Les principaux investissements en montant à retenir sont les suivants :

- Travaux Mairie de Wissembourg (réaménagement salle Jean-Monnet)	170 000 €
- Travaux dans les bâtiments des écoles	305 000 €
- Travaux au niveau des Remparts	240 000 €
- Achat de matériel pour le projet numérique des écoles	128 000 €
- Achat Collections Wentzel	250 000 €
- Achat d'une balayeuse	184 000 €

Pour financer ces dépenses prévisionnelles d'équipement, la ville pourra notamment compter sur son autofinancement net global de 815 000 €, sur la mise en réserves de 1 029 000 €, sur les subventions d'investissement (590 000 €) et sur la taxe d'aménagement (36 000 €).

Pour équilibrer le budget 2021, la ville a prévu 660 000 € d'emprunts à long terme et 410 000 € d'emprunts à court terme pour le préfinancement du FCTVA.

VII. CREDITS D'INVESTISSEMENT PLURI-ANNUELS

Dans le cadre de ce budget 2021, plusieurs dépenses d'équipement ont été et seront traitées sous la forme d'une autorisation de programmes (AP) et crédits de paiements (CP). Voici les trois opérations concernées :

Imputation budgétaire	Durée	Intitulé	Montant AP (TTC) en €	Montant des CP (TTC) en €				
				2019	2020	2021	2022	2023
2151+2152 prog. 683 fct. 022 + 458109 AP 001/2020	4 ans	Travaux Rte des Vosges (voirie + réseaux secs)	1 080 000 €	1 000 €	13 000 €	10 000 €	1 056 000 €	0 €
2138 fct. 824 AP 002/2020	4 ans	Travaux Remparts	400 000 €	0 €	10 000 €	240 000 €	50 000 €	100 000 €
2182 fct. 810 AP 003/2020	2 ans	Achat d'une nouvelle balayeuse	224 000 €	0 €	0 €	184 000 €	40 000 €	0 €

VIII. ENDETTEMENT

L'endettement global au 01/01/2021 du budget principal s'élève à 9 872 503,24 € réparti comme suit :

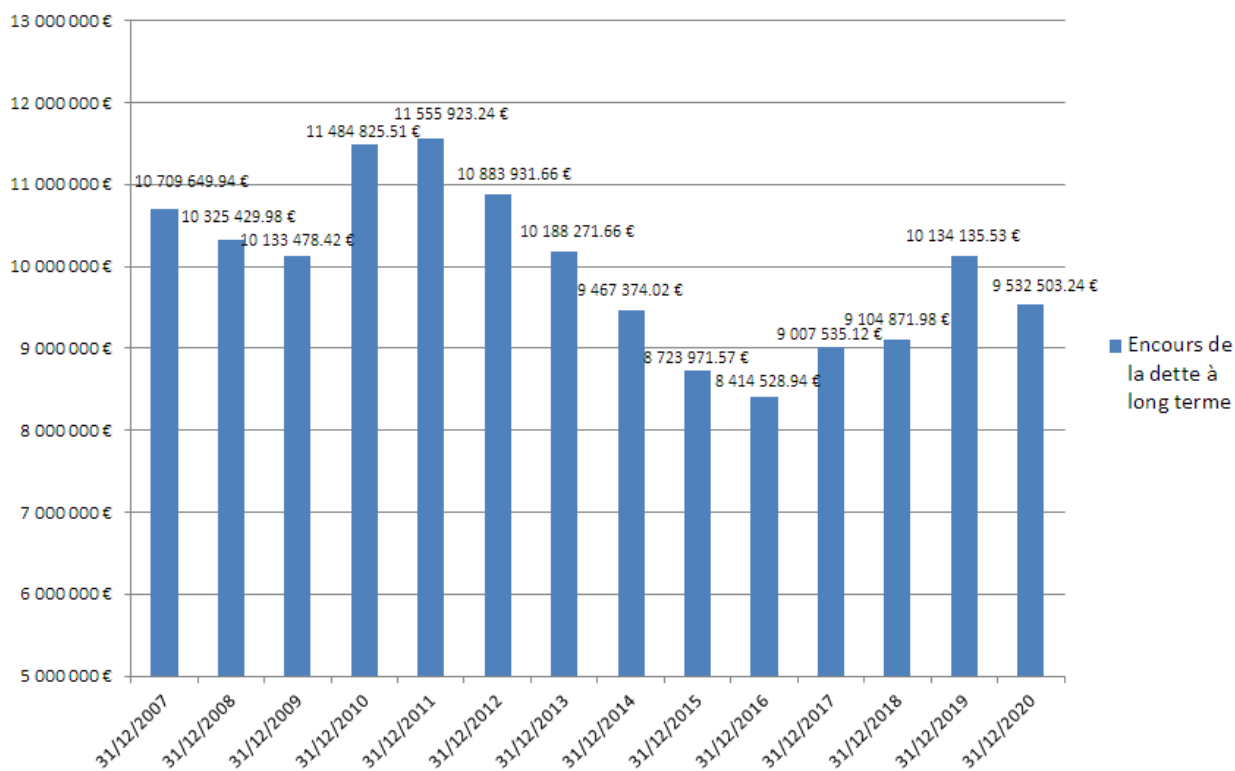
- 9 532 503,24 € d'emprunts à long terme soit 1 232,86 € / hab.
- 340 000,00 € d'emprunt à court terme

Le détail des lignes d'emprunts en cours au 01/01/2021 figure dans la synthèse du budget primitif 2021 jointe en annexe.

1. Evolution rétrospective de la dette de la ville

Voici l'évolution de la dette de la ville du 31/12/2007 au 31/12/2020 :

- à long terme

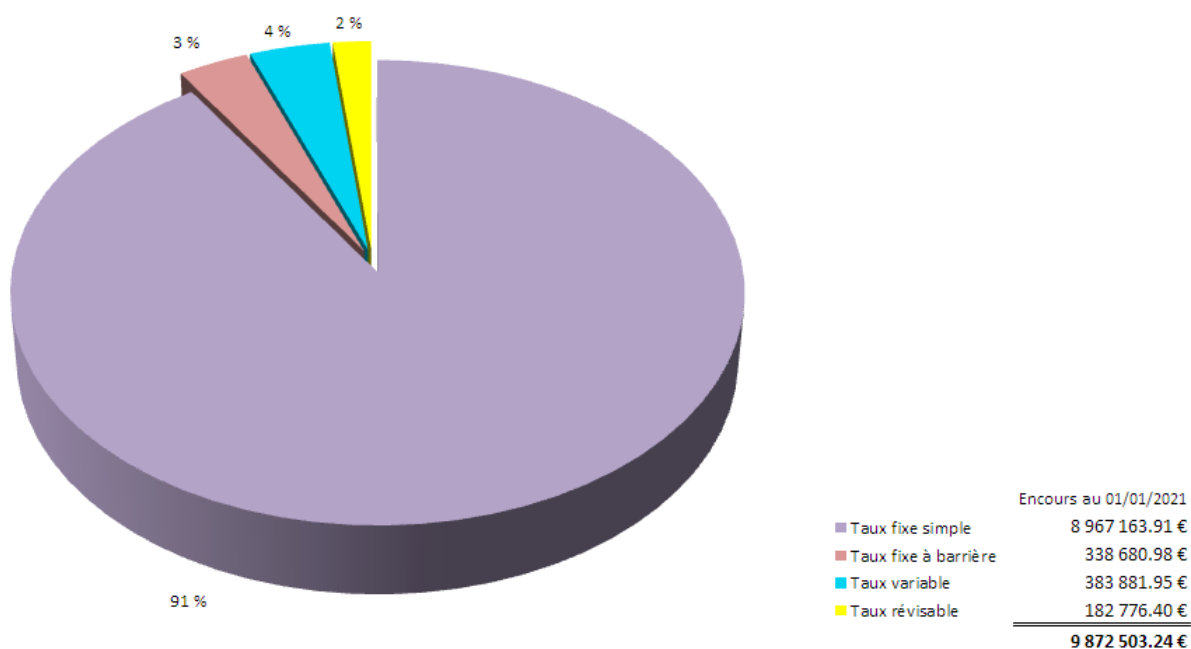


- à court terme

31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
0 €	0 €	0 €	1 200 000 €	1 280 000 €	1 070 000 €	650 000 €	600 000 €	0 €	220 000 €	750 000 €	470 000 €	850 000 €	340 000 €

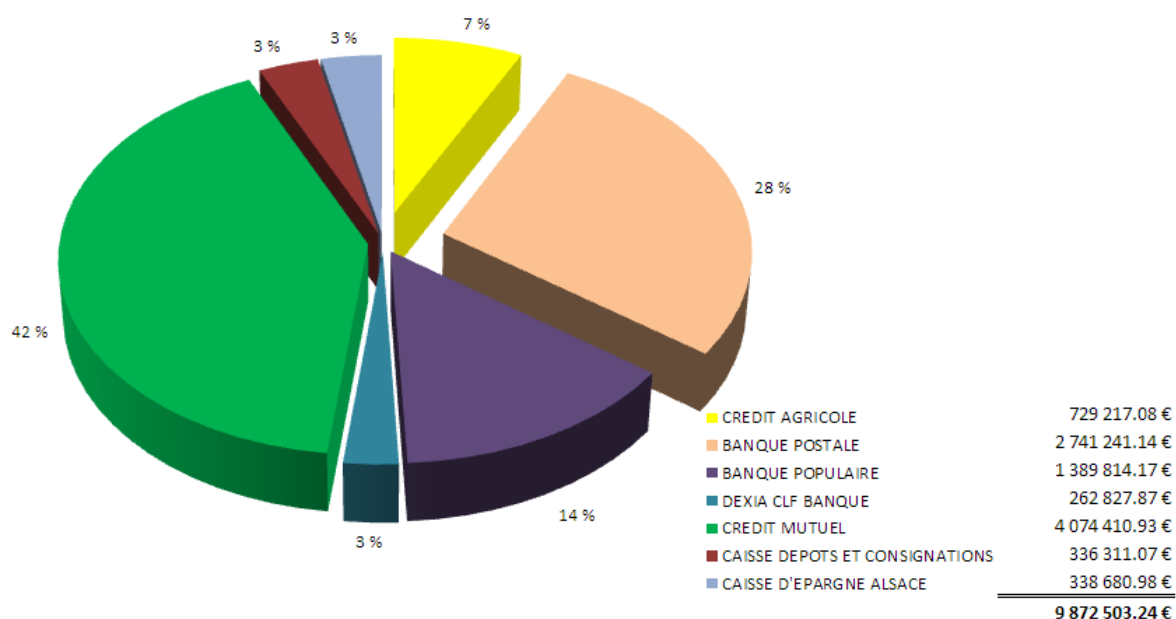
2. Structure de la dette et répartition par prêteur au 01/01/2021

a. Structure de la dette au 01/01/2021



On peut constater que près de 94 % de l'encours est à taux fixe et près de 6 % en taux variable et révisable.

b. Répartition de la dette par prêteurs au 01/01/2021



On peut constater que près de 42 % de l'encours total est détenu par la banque du Crédit Mutuel et 28 % par la Banque Postale.

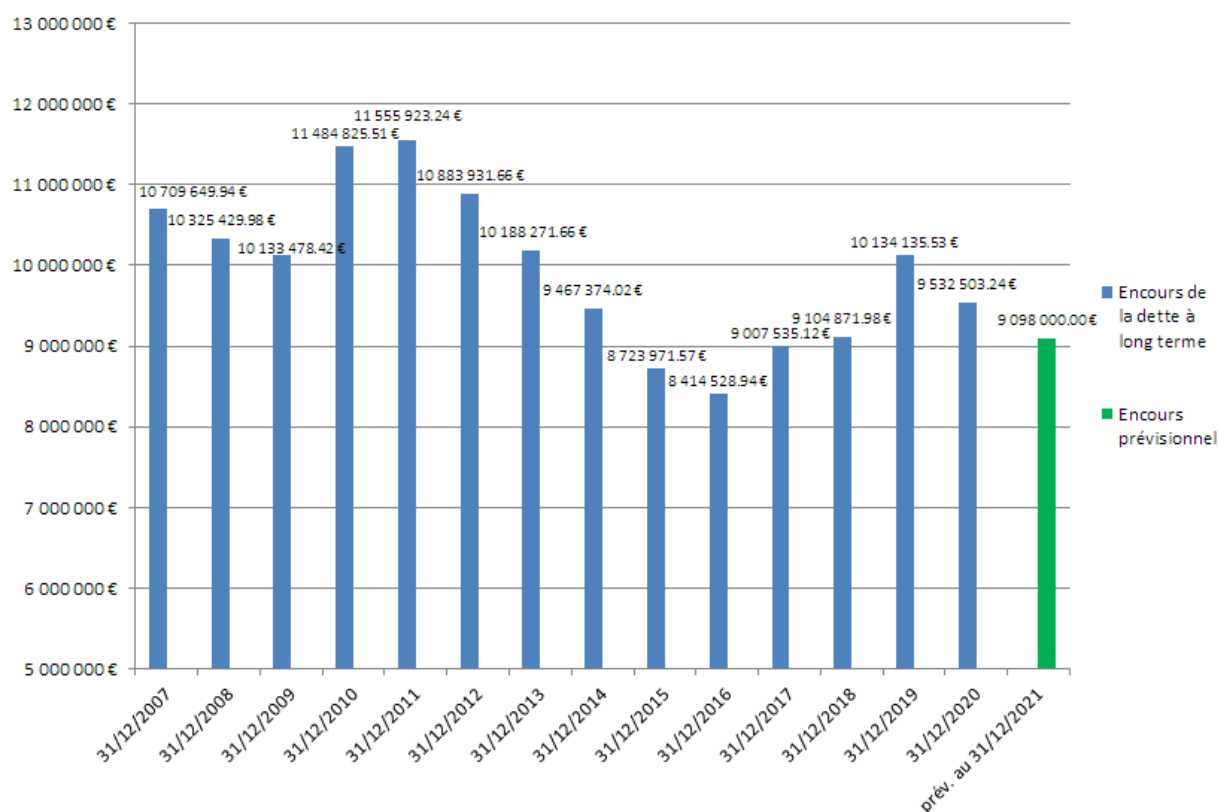
3. Éléments prospectifs au niveau de la dette de la ville

Il est prévu de rembourser en 2021 près de 1 095 000 € de capital pour les prêts à long terme, 340 000 € de capital d'un prêt à court terme et près de 205 000 € d'intérêts.

En prévoyant sur l'exercice 2021 la réalisation d'un emprunt à long terme de 660 000 € et compte tenu du remboursement en capital de 1 095 000 € pour les emprunts à long terme sur l'exercice 2021, la dette à long terme diminuerait de 435 000 € entre 2020 et 2021 pour atteindre un niveau prévisionnel maximal d'environ 9 098 000 € au 31/12/2021 pour les emprunts à long terme.

Voici un graphique récapitulatif prévisionnel pour l'exercice 2021 :

- à long terme



- à court terme

31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
0 €	0 €	0 €	1 200 000 €	1 280 000 €	1 070 000 €	650 000 €	600 000 €	0 €	220 000 €	750 000 €	470 000 €	850 000 €	340 000 €	410 000 €

4. Capacité de désendettement

Au 01/01/2021, l'encours de la dette à long terme s'élève à 9 532 503,24 €.

Compte tenu de la baisse prévisionnelle de la dette à long terme en 2021 (- 435 000 €) et de l'autofinancement prévisionnel brut dégagé sur l'exercice 2021 (1 381 000 €), le nombre d'années nécessaire au remboursement de la dette à long terme au 31/12/2021 devrait se situer à près 6,5 années.

IX. BUDGETS CONSOLIDES

Voici un tableau récapitulatif consolidant le budget principal et les différents budgets annexes de l'exercice 2021 :

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 355 000 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	15 355 000 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 462 000 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 462 000 €
TOTAL DEPENSES	23 817 000 €
TOTAL RECETTES	23 817 000 €

BUDGET EAU

Tous les éléments financiers présentés ci-dessous sont strictement conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	360 000.00€	Excédent antérieur reporté	89 392.19€
Reversement redev. modernisation réseau	95 000.00€	Recettes courantes	937 607.81€
Reversement redev. pollution domestique	145 000.00€	Total recettes réelles	1 027 000.00€
Dépenses de personnel	60 000.00€	Produits (écritures d'ordre) (2)	13 000.00€
Autres dépenses de gestion courante	10 000.00€		
Dépenses financières	6 000.00€		
Dépenses exceptionnelles	6 000.00€		
Dépenses imprévues	4 000.00€		
Total dépenses réelles	686 000.00€		
Charges (écritures d'ordre) (1)	271 000.00€		
Virement à la section d'investissement	83 000.00€		
TOTAL	1 040 000.00€	TOTAL	1 040 000.00€

(1) amortissements des immobilisations

(2) quote-part des subventions d'inv. virées au compte de résultat

Les dépenses réelles prévisionnelles d'exploitation s'élèvent à 686 000 € pour l'exercice 2021. Elles sont globalement en baisse (- 14 000 €) par rapport à celles budgétisées en 2020 (- 2 %).

Cette baisse est exclusivement due à une baisse prévisionnelle des reversements des redevances pollution et modernisation des réseaux à l'Agence Rhin-Meuse de 10 000 € (moins de redevances encaissées en 2020), à une baisse prévisionnelle du montant des créances admises en non-valeur de 2 000 € et à une baisse prévisionnelle du montant des dépenses financières (intérêts de la dette) de 2 000 €.

Les recettes réelles prévisionnelles d'exploitation (hors excédent reporté) s'élèvent à 937 607,81 €. Elles sont globalement en baisse de près de 43 292 € par rapport à celles budgétisées en 2020 (- 4,41 %).

Cette baisse s'explique principalement par une baisse prévisionnelle des recettes d'eau de 9 000 € (baisse des volumes d'eau vendus de 1,23 % en 2020 et alignement sur les recettes encaissées en 2020), des redevances pollution et modernisation des réseaux de 13 000 €, des travaux de branchement à hauteur de 8 000 € et des recettes exceptionnelles de 13 000 € (pas de reversement de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse en 2021).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant (*)	Recettes	Montant
Remboursement emprunts	42 000.00€	Solde d'investissement reporté	54 695.08 €
Travaux		Virement de la section d'exploitation	83 000.00 €
- extension réseau + conformité	175 000.00€	Subvention d'équipement	304.92 €
- réaménagement regard Vignoble	13 000.00€	Mise en réserves	81 000.00 €
- renforcement réseau Rue du Rempart	55 000.00€	Produits (écritures d'ordre) (1)	271 000.00 €
- renforcement réseau Rue des Bûcherons	36 000.00€		
- installation armoire de commande/forage 1	25 000.00€		
- regard Bvd Europe/rue des Chataigniers	7 000.00€		
TOTAL TRAVAUX	311 000.00€		
Achat compteurs d'eau (télérelevé)	20 000.00€		
Dépenses transfrontalier/réseau vers l'Allemagne	60 000.00€		
Dépenses mise à niveau de la télégestion	22 000.00€		
Dépenses sécurisation aliment.eau potable Weiler	11 000.00€		
Achat d'un ordinateur	1 000.00€		
Dépenses imprévues	10 000.00€		
Charges (écritures d'ordre) (2)	13 000.00€		

TOTAL 490 000.00€

TOTAL 490 000.00 €

(*) y compris 135 000 € de crédits reportés en dépenses

(1) amortissements des immobilisations

(2) quote-part des subventions d'inv. virées au compte de résultat

Les dépenses prévisionnelles d'équipement s'élèvent à 425 000 € pour l'exercice 2021. Ces dépenses sont en hausse de près de 15 % par rapport à celles budgétisées en 2020.

Ces dépenses sont intégralement financées par l'autofinancement 2021 dégagé de la section d'exploitation (341 000 €), l'excédent d'investissement reporté (54 695 €) et la mise en réserves (81 000 €).

III. AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement brut prévisionnel dégagé sur l'exercice 2021 s'élève à près de 252 000 € (hors excédent reporté). Cet autofinancement brut est en baisse de 29 000 € (- 10,32 %) par rapport à celui budgétisé en 2020. En intégrant l'excédent reporté, cet autofinancement s'élève à 341 000 €.

L'autofinancement net prévisionnel dégagé sur l'exercice 2021 s'élève à 210 000 €. Il est en baisse de 15 000 € (- 6,67 %) par rapport à celui budgétisé en 2020.

IV. ENDETTEMENT

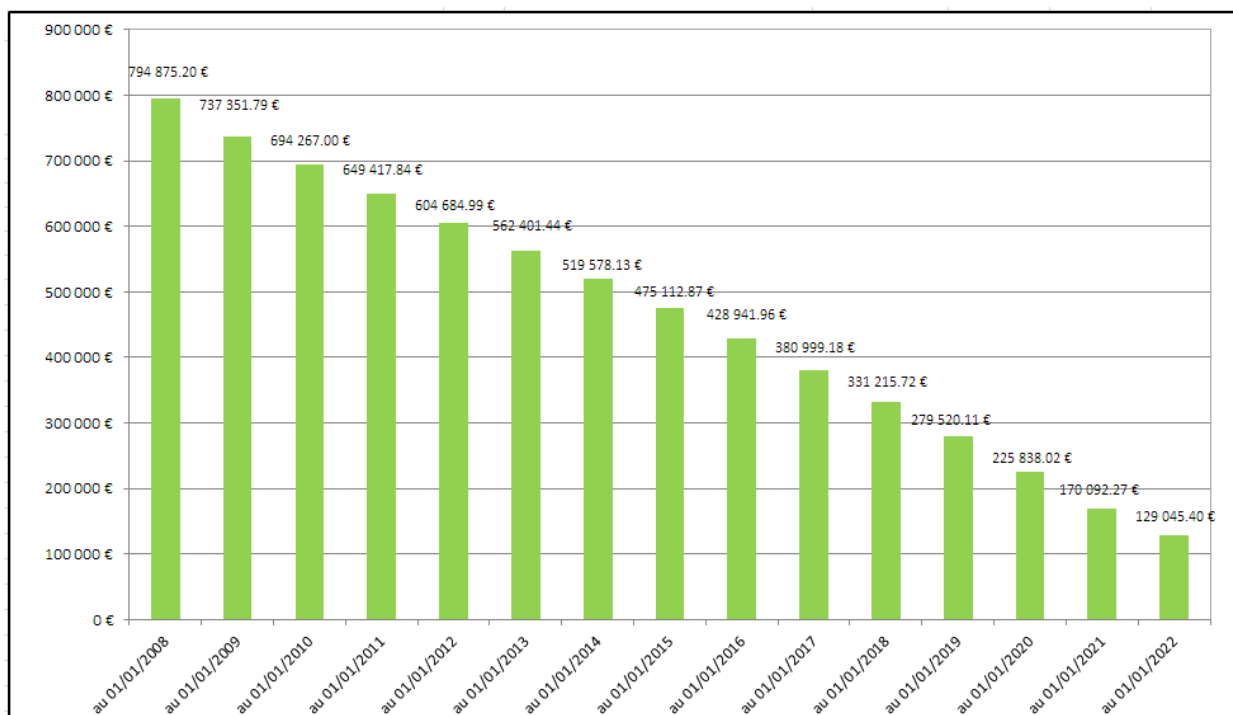
- prévision de remboursement des emprunts 2021 :
 - capital 41 046,87 €
 - intérêts 5 897,73 €
 - TOTAL 46 944,60 €

Il n'y a pas d'emprunt prévu sur l'exercice 2021.

L'encours de la dette du budget eau s'élève au 01/01/2021 à 170 092,27 € (soit 22 € / hab.).

L'intégralité de l'encours de cette dette est à taux fixe. Le détail des emprunts en cours est présenté dans la synthèse du budget.

Voici un graphique retraçant l'évolution de la dette du 01/01/2008 au 01/01/2022 :



L'encours prévisionnel de la dette au 01/01/2022 s'élèvera à 129 045,40 € (soit 16,69 € / hab.) ce qui représente une baisse de 5,31 € / hab. par rapport au 01/01/2021.

Si la commune de Wissembourg décidait d'affecter l'intégralité de l'autofinancement brut prévisionnel dégagé sur l'exercice 2021 au remboursement de la dette au 01/01/2022, il faudrait moins d'un an pour la rembourser.

BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES

Tous les éléments financiers présentés ci-dessous sont strictement conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes (A)	165 000.00€	Excédent antérieur reporté	19 041.40€
Dépenses de personnel	146 000.00€	Recettes des services (B)	36 000.00€
Dépenses imprévues	3 000.00€	Dotations et participations	249 000.00€
		Autres recettes de gestion courante	9 958.60€
Total dépenses réelles	314 000.00€	Total recettes réelles	314 000.00€
Charges (écritures d'ordre entre sections)(1)	14 000.00€	Produits (écritures d'ordre entre sections) (2)	14 000.00€

TOTAL	328 000.00€
--------------	--------------------

TOTAL	328 000.00€
--------------	--------------------

(A) Dont notamment achats de spectacles

(B) Recettes billetterie

(1) Dotations aux amortissements

(2) Quote-part des subventions d'investissement virées au compte de résultat

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 314 000 € sur l'exercice 2021. Ces dépenses sont en baisse de 190 000 € (- 37,70 %) par rapport à celles prévues en 2020.

Cette baisse s'explique principalement par une diminution des dépenses courantes de 120 000 € et une baisse des dépenses de personnel de 70 000 €.

La baisse des dépenses courantes est principalement liée à une diminution des dépenses d'achat de spectacles de 35 000 € (moins de spectacles programmés à cause de la crise sanitaire), des dépenses de prestations de services de 53 500 € (pas de coproduction en 2021 réalisée par la société Facteurs Communs), des autres frais divers de 15 300 € (moins de droits et de frais d'hébergement à payer en 2021), des locations mobilières de 3 000 € (moins de matériel technique à louer), des frais de transport de 5 000 € (moins de frais de transport d'artistes et de décors à payer en 2021), des frais de communication (insertions – imprimés) de 4 500 € et des frais de réception de 2 000 €.

La baisse des dépenses de personnel est notamment liée à une diminution du coût du personnel affecté au budget de LA NEF de 65 000 € (ajustement des frais de personnel liés aux spectacles en salle et à la crise sanitaire) et du coût du personnel extérieur de 5 000 € (moins de recours à des techniciens extérieurs).

Les recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à près de 295 000 € sur l'exercice 2021. Ces recettes sont en baisse de près de 201 000 € (- 40,5 %) par rapport à celles prévues en 2020.

Cette baisse s'explique principalement par la crise sanitaire qui va engendrer une baisse importante des recettes liées à la billetterie de 15 000 € (moins de spectacles) et une baisse des subventions de l'Etat et de la Région de 53 500 € (pas de coproduction en 2021).

La ville prévoit de verser une subvention de fonctionnement d'équilibre de 180 000 € pour l'exercice 2021. Ce montant est inférieur de 140 000 € par rapport à celui prévu en 2020.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Travaux de conformité	8 000.00€	Subvention d'équipement ville	25 000.00 €
		Produits (écritures d'ordre) (1)	14 000.00 €
TOTAL TRAVAUX	8 000.00€		
Achat matériel de bureau et informatique	6 000.00€		
Achat équipements techniques et divers	8 000.00€		
Achat nouveau logiciel "cinéma"	3 000.00€		
Charges (écritures d'ordre) (2)	14 000.00€		
TOTAL 39 000.00€		TOTAL 39 000.00 €	

(1) amortissements des immobilisations

(2) quote-part des subventions d'inv. virées au compte de résultat

Les dépenses prévisionnelles d'équipement s'élèvent à 25 000 € pour l'exercice 2021. Ces dépenses sont en baisse de 23 000 € (- 48 %) par rapport à celles budgétisées en 2020.

Ces dépenses sont intégralement financées par une subvention d'investissement d'équilibre de 25 000 € versée par le budget principal.

BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE

Les éléments financiers présentés ci-dessous sont strictement conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses hono+travaux	66 000.00€	Solde de fonctionnement reporté	28 319.41€
Dépenses financières	3 000.00€	Vente de terrains	548 680.59€
Charges (écritures d'ordre section à section) (2)	628 000.00€	Produits (écritures d'ordre section à section) (1)	120 000.00€
Charges (écritures d'ordre intérieur section) (3)	3 000.00€	Produits (écritures d'ordre intérieur section) (3)	3 000.00€
TOTAL 700 000.00€		TOTAL 700 000.00€	

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 69 000 € pour l'exercice 2021.

Ces dépenses sont principalement composées de travaux de viabilisation au niveau des réseaux secs (éclairage public) à hauteur de 50 000 €, d'honoraires et frais de personnel pour 15 000 €, de dépenses financières pour 3 000 € et de dépenses diverses pour 1 000 €.

Pour équilibrer ce budget sur l'exercice 2021, la ville prévoit de vendre 4 terrains « collectifs » et 2 terrains « individuels » pour un montant total de près de 549 000 €.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (2) et d'intégration de charges financières (3).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	7 498.22€	Produits (écritures d'ordre section à section) (2)	628 000.00€
Remboursement emprunt	500 501.78€		
Charges (écritures d'ordre section à section) (1)	120 000.00€		

TOTAL 628 000.00€

TOTAL 628 000.00€

La seule dépense réelle d'investissement prévue au budget 2021 est le remboursement en capital du prêt-relais restant de 500 000 €.

Ce remboursement sera effectif sous réserve de vendre les 6 terrains énumérés ci-dessus.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) et (2).

III. ENDETTEMENT

L'encours au 01/01/2021 du prêt-relais se monte à 500 000 €.

Il n'y aura plus de dette au niveau de ce budget annexe au 31/12/2021 si les ventes prévues des 6 terrains se réalisent en 2021.

BUDGET ZONE D'AMENAGEMENT DE LA PEPINIERE

Les éléments financiers présentés ci-dessous sont strictement conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde de fonctionnement reporté	86 741.55€	Vente de terrains	146 000.00€
Dépenses honoraires + travaux	17 258.45€	Produits (écritures d'ordre section à section) (1)	271 000.00€
Dépenses financières	3 000.00€	Produits (écritures d'ordre intérieur section) (3)	3 000.00€
Charges (écritures d'ordre section à section) (2)	310 000.00€		
Charges (écritures d'ordre intérieur section) (3)	3 000.00€		

TOTAL 420 000.00€

TOTAL 420 000.00€

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 20 258,45 € pour l'exercice 2021.

Ces dépenses sont principalement composées de travaux de désamiantage à hauteur de 6 000 €, de dépenses financières à hauteur de 3 000 €, d'honoraires (diagnostic environnemental) et de frais de personnel à hauteur de 11 000 €.

Une vente de terrains (13,38 a) est prévue sur l'exercice 2021 à la société SCCV GALENA pour 145 356 €.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (2) et d'intégration de charges financières (3).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Remboursement emprunt	130 000.00€	Solde d'investissement reporté	90 330.18€
Charges (écritures d'ordre section à section) (1)	271 000.00€	Emprunt	669.82€
		Produits (écritures d'ordre section à section) (2)	310 000.00€

TOTAL 401 000.00€

TOTAL 401 000.00€

La seule dépense réelle d'investissement prévue au budget 2021 est un remboursement partiel en capital du prêt-relais à hauteur de 130 000 €.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1)+(2).

III. ENDETTEMENT

L'encours au 01/01/2021 du prêt-relais se monte à 400 000 €.

Compte tenu du remboursement en capital envisagé en 2021 (130 000 €), l'encours prévisionnel au 31/12/2021 se montera à 270 000 € pour ce budget annexe.

BUDGET LOTISSEMENT DES QUATRE VENTS

Les éléments financiers présentés ci-dessous sont strictement conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses hono + travaux	29 000.00€	Solde de fonctionnement reporté	52 243.10€
Dépenses financières	4 000.00€	Vente de terrains	200 756.90€
Charges (écritures d'ordre intérieur section) (2)	4 000.00€	Produits (écritures d'ordre section à section) (3)	600 000.00€
Charges (écritures d'ordre section à section) (1)	820 000.00€	Produits (écritures d'ordre intérieur section) (2)	4 000.00€

TOTAL 857 000.00€

TOTAL 857 000.00€

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 33 000 € pour l'exercice 2021.

Ces dépenses sont principalement composées de travaux de dépollution pour 15 000 €, de dépenses financières (intérêts du prêt-relais) pour 4 000 €, d'honoraires (notamment pour le suivi et le diagnostic du chantier de dépollution) et des frais de personnel à hauteur de 13 000 € et de frais divers pour 1 000 €.

Une vente de terrains (15,33 a) est prévue sur l'exercice 2021 pour un montant de 200 000 €.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (3) et d'intégration de charges financières (2).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	34 080.28€	Produits (écritures d'ordre section à section) (1)	820 000.00€
Remboursement emprunt	185 919.72€		
Charges (écritures d'ordre section à section) (3)	600 000.00€		

TOTAL 820 000.00€

TOTAL 820 000.00€

La seule dépense réelle prévisionnelle d'investissement prévue en 2021 est le remboursement partiel du prêt-relais à hauteur de 185 000 €.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (3).

III. ENDETTEMENT

L'encours au 01/01/2021 du prêt-relais s'élève à 650 000 €.

Compte tenu du remboursement partiel envisagé en 2021 (185 000 €), l'encours prévisionnel au 31/12/2021 devrait s'élever à 465 000 €.

BUDGET QUARTIER STEINBAEHEL

Les éléments financiers présentés ci-dessous sont strictement conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses terrains+honoraires+divers	119 000.00€	Solde de fonctionnement reporté	9 030.00€
Dépenses financières	6 000.00€	Participation autres organismes	970.00€
Charges (écritures d'ordre section à section) (2)	839 000.00€	Produits (écritures d'ordre section à section) (1)	954 000.00€
Charges (écritures d'ordre intérieur section) (3)	6 000.00€	Produits (écritures d'ordre intérieur section) (3)	6 000.00€

TOTAL 970 000.00€

TOTAL 970 000.00€

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 125 000 € pour l'exercice 2021.

Ces dépenses sont principalement composées de la dernière partie du rachat des terrains à l'EPF pour 100 000 €, des frais de portage de terrains pour 3 000 €, de dépenses financières (intérêts de la dette) pour 6 000 €, d'honoraires et frais de personnel pour 15 000 € et de frais divers pour 1 000 €.

Il n'y a pas de recette réelle prévisionnelle de fonctionnement attendue pour l'exercice 2021 (pas de vente prévue à ce jour).

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (2) et d'intégration de charges financières (3).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges (écritures d'ordre section à section) (1)	954 000.00€	Solde d'investissement reporté	2 780.61€
		Emprunt	112 219.39€
		Produits (écritures d'ordre section à section) (2)	839 000.00€

TOTAL 954 000.00€

TOTAL 954 000.00€

Il n'y a pas à ce jour de dépense réelle d'investissement prévue au budget 2021.

Il faudra prévoir en 2021 en recette d'investissement un prêt-relais complémentaire de 112 000 € pour équilibrer financièrement ce budget.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1)+(2).

III. ENDETTEMENT

L'encours au 01/01/2021 des prêt-relais se monte à 830 000 €.

Sachant qu'un emprunt-relais complémentaire de 112 000 € est prévu en 2021, l'encours prévisionnel des prêts-relais au 31/12/2021 devrait s'élever à 942 000 €.